



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

perspectives

Question au Gouvernement n° 1225

Texte de la question

CONSÉQUENCES DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

M. le président. La parole est à Mme Marie-Hélène Amiable, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Marie-Hélène Amiable. Ma question s'adressait à monsieur le Premier ministre.

Dans deux jours, à l'occasion du 1er mai, des cortèges massifs défilent dans toute la France, à l'appel unitaire de huit organisations syndicales qui revendiquent notamment l'ouverture de vastes négociations en faveur de l'emploi et des salaires. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Après les innombrables journées d'action, dans des formes parfois inédites comme à Hanovre avec les " Contis ", et après les mobilisations remarquables des 29 janvier et 19 mars, les luttes convergent dans un front de résistance et d'espoir. Cette unité, qui n'avait pas été vue depuis 1947, est à la hauteur d'une crise sans précédent, pour laquelle vos multiples plans montrent leur totale inefficacité, car ils ne s'attaquent pas aux causes profondes du malaise qui tient au système capitaliste.

Le mois de mars confirme la tendance de 3 000 chômeurs de plus par jour et, dans presque tous les secteurs, les intentions d'embauche ont diminué de moitié. Vos aides au patronat n'y changeront rien puisqu'elles ne sont soumises à aucune obligation.

La dégradation du climat social répond aussi à votre entêtement à protéger les plus riches. À la suite des scandales que nous avons dénoncés chez EADS, Renault, Total et Arcelor-Mittal, Dexia annonce la suppression de 900 emplois alors que 8 millions d'euros viennent d'être distribués en bonus aux cadres dirigeants.

Au nom des députés du groupe GDR, je souhaite donc formuler trois propositions :

La première consiste à interdire immédiatement les licenciements dans les entreprises qui distribuent des dividendes afin de donner un signe clair aux salariés qui désespèrent.

M. Jacques Desallangre et M. Roland Muzeau. Très bien !

Mme Marie-Hélène Amiable. La deuxième prévoit de renoncer immédiatement aux 30 000 suppressions d'emplois publics. Enfin, la troisième vise à augmenter les salaires et les retraites, à commencer par le SMIC et les minima sociaux pour relancer le pouvoir d'achat.

Le Premier ministre va-t-il enfin prendre en compte la colère des Français ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.*

Madame la députée, la politique du Gouvernement face à cette crise sans précédent consiste à la fois à préserver au maximum nos emplois et à protéger les Français les plus fragiles.

Ainsi, l'ensemble des actions que nous avons mises en oeuvre depuis le début de la crise vise à préserver nos emplois. Il s'agit de traverser au mieux cette période inédite grâce, notamment, aux dispositifs d'aide au financement des entreprises asphyxiées par la crise financière.

La médiation en faveur du crédit a par exemple permis d'empêcher la disparition de 68 000 emplois depuis le début de la crise. L'action quotidienne d'OSEO relative aux garanties et à l'accompagnement des PME permet, quant à elle, d'éviter des dépôts de bilan. Ce travail s'effectue en amont avec les entreprises.

Préserver les emplois, c'est aussi empêcher que trop d'entreprises recourent aux licenciements. Les mesures que nous avons prises visant le chômage partiel doivent y parer et permettre à de nombreuses entreprises d'amortir le choc, grâce, notamment, aux quotas d'heures de chômage partiel.

En parallèle, madame la députée, nous prenons des mesures à destination des plus fragiles. Je rappelle que, ce mois-ci, les 4 millions de ménages les plus modestes ont touché 200 euros de primes de solidarité active. Je rappelle aussi que, le mois prochain, les 6 millions de foyers les plus modestes ne paieront pas leur deuxième tiers d'impôt sur le revenu.

Vous pouvez le constater, nous tentons à la fois d'amortir le choc et de prendre en compte la situation des ménages les plus fragiles. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Amiable](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1225

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 avril 2009